## TABLEAU DES GARANTIES KLESIA PRO SANTÉ

IMPORTANT Aucun délai de carence à appliquer



Les prestations sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) ou en euros. Elles intègrent les remboursements de la Sécurité sociale. Le remboursement des formules est limité aux frais réellement engagés. Ne sont pas prises en charge la participation forfaitaire et les franchises médicales à la charge de l'assuré et les majorations (dépassement autorisé d'honoraires, majoration du ticket modérateur) prévues réglementairement hors parcours de soins coordonnés.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 Sécu	<b>Niveau 4</b> rité sociale ir		Niveau 6	Niveau 7		
SOINS COURANTS	Securite sociate inclus								
HONORAIRES MÉDICAUX									
Consultations et visites de médecins généralistes et spécialistes  • Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (y.c.									
téléconsultation remboursée par la Sécurité sociale)	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (y.c. téléconsultation remboursée par la Sécurité sociale)	100 % BR	130 % BR	180 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR		
Actes de chirurgie, d'anesthésie, d'obstétrique et actes techniques médicaux (ex : e  • Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	xtraction d'u 100 % BR	n grain de be 150 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée     Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	100 % BR	130 % BR	180 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR		
HONORAIRES PARAMÉDICAUX									
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes,) ACTES D'IMAGERIE (RADIOLOGIE, ÉCHOGRAPHIE,)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
<ul> <li>Praticiens adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</li> </ul>	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
Praticiens non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	100 % BR	130 % BR	180 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR		
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE MÉDICAMENTS	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 65%	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 30%	30 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 15%	15 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
MATÉRIEL MÉDICAL INSCRIT À LA LISTE DES PRODUITS DE PRESTATIONS (LPP)									
Matériel médical remboursé par la Sécurité sociale (hors aide auditive et prothèse	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
dentaire) - attelles, lits médicaux, accessoires,	100 % BIX	130 % BIX	200 % BIX	300 % BIK	330 70 BIX	125 70 BIX	300 % Bit		
HONORAIRES									
Praticiens adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
Praticiens non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	100 % BR	130 % BR	180 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR		
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels		
FRAIS DE SÉJOUR <sup>2</sup>	100 % BR	100 % BR	200 % BR	300 % BR	350 % BR	425 % BR	500 % BR		
AUTRES PRESTATIONS		ı		1	1	1			
Chambre particulière (y compris maternité)	-	25 € / jour			105€/jour				
• Frais d'accompagnant d'un enfant de moins de 16 ans	-	-				69 € / jour	80 € / jour		
FORFAIT ACTES LOURDS DENTAIRE			ŀ	Pris en charg	e				
SOINS									
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage) SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage) SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ" Soins et prothèses "100 % Santé" *			100 % BR égrale dans l						
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage) SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"	Prise 6	en charge int	égrale dans l	a limite des h	nonoraires lir	nites de factu	uration		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage) SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ" Soins et prothèses "100 % Santé" *		en charge int	égrale dans l	a limite des h	nonoraires lir	nites de factu			
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES	Prise 6	en charge int 150 % BR dans l	égrale dans la 225 % BR a limite des h	a limite des h 350 % BR nonoraires lir	nonoraires lir 400 % BR nites de facti	nites de factu 450 % BR uration	uration 500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES	Prise 6	en charge into 150 % BR dans l 150 % BR	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR	400 % BR nites de factu 400 % BR	450 % BR uration 450 % BR	uration		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays	Prise 6	en charge into 150 % BR dans l 150 % BR	égrale dans la 225 % BR a limite des h	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR	400 % BR nites de factu 400 % BR	450 % BR uration 450 % BR	uration 500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés	Prise 6  125 % BR  100 % BR	n charge int 150 % BR dans l 150 % BR dans l	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu	nites de factu 450 % BR uration 450 % BR uration	uration   500 % BR   500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR	150 % BR dans l 150 % BR dans l 150 % BR	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR	450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR 450 % BR	uration   500 % BR   500 % BR   500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale <sup>1</sup> AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR	150 % BR dans l 150 % BR dans l 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % An	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 350 % BR	400 % BR nites de factu 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 400 % BR 400 % BR	450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR 450 % BR 225 € / an	suration   500 % BR   500 % BR   500 % BR   500 % BR   250 € / an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à Anoraires libres  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire¹	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an	a limite des h  350 % BR sonoraires lir  350 % BR sonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an	400 % BR nites de factt 400 % BR nites de factt 400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an	450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR 225 € / an	suration 500 % BR 500 % BR 500 % BR 500 % BR 250 € / an 500 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans l 150 % BR dans l 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % An	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an	a limite des h 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 350 % BR	400 % BR nites de factu 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 400 % BR 400 % BR	450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR uration 450 % BR 450 % BR 225 € / an	suration   500 % BR   500 % BR   500 % BR   500 % BR   250 € / an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 € /an	a limite des h  350 % BR nonoraires lir  350 % BR nonoraires lir  350 % BR 175 € / an  240 € /an  475 € /an	nonoraires lin  400 % BR  nites de factu  400 % BR  ites de factu  400 % BR  400 % BR  200 € / an  320 € /an  600 € /an	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR 250 % BR  225 € / an  400 € /an 725 € /an	500 % BR 250 € / an 850 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans U 150 % BR dans U 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 % BR	350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an 240 € /an 475 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € /an 400 % BR	450 % BR  Jration  450 % BR  Jration  450 % BR  Jration  450 % BR  450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an	suration    500 % BR     500 % BR     500 % BR     500 % BR     250 € / an     500 € /an     850 € /an     500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 € /an	a limite des h  350 % BR nonoraires lir  350 % BR nonoraires lir  350 % BR 175 € / an  240 € /an  475 € /an	nonoraires lin  400 % BR  nites de factu  400 % BR  ites de factu  400 % BR  400 % BR  200 € / an  320 € /an  600 € /an	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR 250 % BR  225 € / an  400 € /an 725 € /an	500 % BR 250 € / an 850 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale 1	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 % BR	350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an 240 € /an 475 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € /an 400 % BR	450 % BR  Jration  450 % BR  Jration  450 % BR  Jration  450 % BR  450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an	suration    500 % BR     500 % BR     500 % BR     500 % BR     250 € / an     500 € /an     850 € /an     500 % BR		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale 1  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an	égrale dans l.    225 % BR     225 € / an     225 € / an     225 % BR     225 % BR     225 € / an	a limite des l 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 175 € / an 240 € /an 350 % BR 475 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € / an 400 % BR 520 € / an	450 % BR  uration 450 % BR  uration 450 % BR  450 % BR 450 % BR 225 € / an  400 € /an 725 € /an  450 % BR	500 % BR 250 € / an 850 € /an 500 % BR 700 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale <sup>1</sup> AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire <sup>1</sup> Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire <sup>1-9</sup> ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") <sup>5</sup> Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -  -  125 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an  150 % BR 200 € / an	égrale dans la  225 % BR a limite des h  225 % BR 225 % BR 225 % BR 125 € / an  80 € /an 225 € /an  225 % BR 22000 € /an	a limite des h  350 % BR sonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  350 % BR	400 % BR nites de factt 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an 600 € /an 400 % BR 520 € /an	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  450 % BR  450 % BR  450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an  3000 € /an	500 % BR 250 € / an 500 € /an 500 % BR 700 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale ¹  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale¹  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ")⁵  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie  OPTIQUE - L'imité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -  -  125 % BR  -	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an  150 % BR 200 € / an	égrale dans la  225 % BR a limite des h  225 % BR 225 % BR 225 % BR 125 € / an  80 € /an 225 € /an  225 % BR 22000 € /an	a limite des h  350 % BR sonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  350 % BR	400 % BR nites de factt 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an 600 € /an 400 % BR 520 € /an	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  450 % BR  450 % BR  450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an  3000 € /an	500 % BR 250 € / an 850 € /an 700 € /an 3000 € /an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale ¹  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire ¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire ¹  Parothodontie non remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") 1  Implantologie  OPTIQUE - L'imité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an 150 % BR 200 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 125 € / an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 2000 € /an 16 ans et les	350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  2500 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 200 € / an 400 % BR 520 € / an	450 % BR  uration 450 % BR  uration 450 % BR  450 % BR 450 % BR 225 € / an  450 % BR 600 € /an  3000 € /an	500 % BR 250 € / an 500 € /an 3000 € /an aux		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale 1  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") 1  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÈQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an 150 % BR 200 € / an	égrale dans la  225 % BR a limite des h  225 % BR 225 % BR 225 % BR 125 € / an  80 € /an 225 € /an  225 % BR 22000 € /an	350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  2500 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 200 € / an 400 % BR 520 € / an	450 % BR  uration 450 % BR  uration 450 % BR  450 % BR 450 % BR 225 € / an  450 % BR 600 € /an  3000 € /an	500 % BR 250 € / an 500 € /an 3000 € /an aux		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT OPTIQUE - PRIX LIBRES (CLASSE B)	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an 150 % BR 200 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 125 € / an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 2000 € /an 16 ans et les	350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  2500 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR nites de factu 400 % BR 200 € / an 400 % BR 520 € / an	450 % BR  uration 450 % BR  uration 450 % BR  450 % BR 450 % BR 225 € / an  450 % BR 600 € /an  3000 € /an	500 % BR 250 € / an 500 € /an 3000 € /an aux		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à Anoraires libres Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ")  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT OPTIQUE - PRIX LIBRES (CLASSE B)  Équipement composé d'une monture + 2 verres³	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % BR 200 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 16 ans et les	a limite des l' 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  2500 € /an  renouvellem  dans la limite	nonoraires lin  400 % BR nites de factu  400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € /an  320 € /an  400 % BR 520 € /an	450 % BR  Jation 450 % BR  Jation 450 % BR  Jation 450 % BR 600 € /an  Jacob & /an	suration    500 % BR     500 % BR     500 % BR     500 % BR     250 € / an     850 € /an     500 % BR     700 € /an     aux		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie ron remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") 1  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.    ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)    ÉQUIPEMENT "00 % SANTÉ" *	Prise €  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  125 % BR  - 100 €	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an  150 % BR 200 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 2000 € /an 2	a limite des la 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € /an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 350 €	400 % BR nites de factt 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € / an 400 % BR 520 € / an 2500 € / an	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an  3000 € /an  3000 € /an  is, se référer  400 €	500 % BR 250 € / an 500 € /an 500 % BR 700 € /an aux		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale ¹  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire ¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire ¹-9  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie ron remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT OPTIQUE - PRIX LIBRES (CLASSE B)  Équipement composé d'une monture + 2 verres³	Prise 6  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 150 % BR 200 € / an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 125 € / an 80 € /an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 16 ans et les	a limite des l' 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 350 % BR 175 € / an  240 € /an 475 € /an  2500 € /an  renouvellem  dans la limite	nonoraires lin  400 % BR nites de factu  400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € /an  320 € /an  400 % BR 520 € /an	450 % BR  Jation 450 % BR  Jation 450 % BR  Jation 450 % BR 600 € /an  Jacob & /an	500 % BR 250 € / an 850 € / an 3000 € / an		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale 1  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire 1  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ") 5  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") 1  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT "000 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  Équipement composé d'une monture + 2 verres 3  A - Équipement composé d'une monture * 2 verres « simples »  B - Équipement mixte composé d'un verre « simple » (A) et d'un verre « complexe » (C)	Prise €  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  125 % BR 100 € 150 €	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an  - 100 € /an  - es moins de  Prise en chai	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € / an 225 € / an 225 % BR 280 € / an 2000 € / an 16 ans et les rge intégrale	a limite des la 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € an 475 € an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR 400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an 600 € / an 2500 € / an ents anticipe e des prix lim 350 € 460 €	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  250 % BR 450 % BR 600 € /an  3000 € /an  3000 € /an  400 € /an  400 € /an	500 % BR 250 € / an 850 € /an 3000 € /an aux 420 € 560 €		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale¹  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  ORTHODONTIE  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale¹  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ")⁵  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT OPTIQUE - PRIX LIBRES (CLASSE B)  Équipement composé d'une monture + 2 verres³  A - Équipement composé de deux verres « simples »  B - Équipement mixte composé de deux verres « simple» »  D - Équipement avec un verre « simple » (A) et d'un verre « très complexe » (F)  E - Équipement avec un verre « complexe » (C) et un verre « très complexe » (F)	Prise €  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -  -  125 % BR  -  1	150 % BR dans I 150 % BR 100 € / an  150 % BR 200 € /an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 80 € / an 225 € / an 225 % BR 280 € / an 2600 € / an 16 ans et les 200 € 265 € 330 €	a limite des la 350 % BR nonoraires lir 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 175 € / an 240 € /an 475 € /an 2500 € /an cenouveller dans la limite 300 € 395 € 490 € 425 € 520 €	400 % BR nites de factu 400 % BR 400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € / an 600 € / an 2500 € / an aents anticipé e des prix lim 350 € 460 € 570 €	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR 450 % BR 225 € / an  400 € /an  725 € /an  3000 € /an  3000 € /an  ites de vente  400 € 525 € 650 €	500 % BR   500 % BR   500 % BR   500 % BR   250 € / an   850 € /an   850 € /an   3000 € /an   aux   420 €   560 €   700 €   610 €   750 €		
Soins dentaires (ex : suivi, traitement de carie, détartrage)  SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ"  Soins et prothèses "100 % Santé" *  PROTHÈSES  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires maîtrisés  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale à honoraires libres  • Inlays / Onlays  Actes prothétiques non remboursés par la Sécurité sociale ¹  AUTRES ACTES DENTAIRES NON REMBOURSES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE  Parodontologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  Implantologie - Forfait / an / bénéficiaire¹  Porthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale  Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale¹  PLAFOND DENTAIRE (HORS SOINS ET PROTHÈSES "100 % SANTÉ")⁵  Plafond dentaire par an par bénéficiaire  Prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé")  Implantologie  OPTIQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de dispositions contractuelles.  ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ" *  Monture + 2 verres de tous types (Classe A)  ÉQUIPEMENT OPTIQUE - PRIX LIBRES (CLASSE B)  Équipement composé d'une monture + 2 verres 3  A - Équipement composé de deux verres « simples »  B - Équipement mixte composé d'un verre « simple » (A) et d'un verre « complexe » (C)  C - Équipement avec un verre « simple » (A) et un verre « très complexe » (F)	Prise €  125 % BR  100 % BR  125 % BR  100 % BR  -  -  125 % BR  -  1	150 % BR dans I 150 % BR dans I 150 % BR 150 % BR 150 % BR 100 € / an  150 % BR 200 € /an	égrale dans la 225 % BR a limite des h 225 % BR a limite des h 225 % BR 225 % BR 125 € / an 225 € /an 225 € /an 225 % BR 280 € /an 260	a limite des la 350 % BR nonoraires lir 350 % BR 350 % BR 175 € / an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € /an 350 % BR 440 € /an 475 € /an	400 % BR nites de factu 400 % BR 1400 % BR 400 % BR 200 € / an 320 € / an 600 € / an 2500 € / an 2500 € / an  anticipé e des prix lim  350 € 460 € 570 € 500 €	450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  Iration 450 % BR  225 € / an  400 € /an  725 € /an  3000 € /an  3000 € /an  400 € /an  3000 € /an	500 % BR   500 % BR   500 % BR   500 % BR   250 € / an   850 € /an   3000 € /an   aux   420 €   560 €   700 €   610 €		



## **TABLEAU DES GARANTIES KLESIA PRO SANTÉ**



		Niveau 2		Niveau 4		Niveau 6	Niveau 7					
Sécurité sociale inclus*  IQUE - Limité à 1 équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans à partir de 16 ans. Pour les moins de 16 ans et les renouvellements anticipés, se référer aux												
dispositions contractuelles.												
PRESTATION D'ADAPTATION												
Renouvellement d'une ordonnance pour des verres de classe A ou B, par l'opticien, après réalisation d'un examen de vue	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente											
LENTILLES												
Lentilles remboursées ou non par la sécurité sociale (y compris jetables) <sup>1</sup>	100 % BR	100 % BR + 100 €	100 % BR + 130 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 235 €	100 % BR + 270€	100% BR + 300 €					
CHIRURGIE RÉFRACTIVE												
Chirurgie de la vision non remboursée par la Sécurité sociale par an / bénéficiaire 4	-	-	115 € / œil / an	345 € / œil / an	460 € / œil / an	575 € / œil / an	634 € / œil / an					
AIDE AUDITIVE (Limité à une aide auditive tous les 4 ans pour chaque oreille)												
ÉQUIPEMENT "100 % SANTÉ"*												
Aide auditive remboursée par la Sécurité sociale (Classe I)												
• Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	Se référer a	à la prise en d	charge de la (	classe II dans la classe I	la limite des	prix limites	de vente de					
• À compter du 1er janvier 2021		Prise en chai	rge intégrale	dans la limit	e des prix lim	ites de vente	<u>.</u>					
AIDE AUDITIVE - PRIX LIBRES (CLASSE II) - Au 1er janvier 2021, la prise en charge	est limitée à 1	700 € par ai	de auditive y									
Aide auditive remboursée par la Sécurité sociale <sup>1</sup>	100 % BR	100 % BR + 150 € / an	100 % BR + 265 € / an		100 % BR + 620 € / an		100% BR + 850 € / an					
PRÉVENTION ET MÉDECINE DOUCE												
FORFAIT GLOBAL MÉDECINE DOUCE (non remboursées par la Sécurité sociale)												
Acupuncture - Ostéopathie - Chiropractie - Diététique - Etiopathie - Psychomotricité - Psychologie	-	-	30 € / séance - 4 séances max / an	40 € / séance - 4 séances max / an	40 € / séance - 4 séances max / an	50 € / séance - 4 séances max / an	50 € / séance - 4 séances max / an					
FORFAIT GLOBAL PRÉVENTION	_	_	80 € / an	100 € / an		120 € / an	120 € / an					
Tests de dépistage non remboursés par la Sécurité sociale (cancer de l'utérus, du colon, de la prostate) <sup>7</sup>	-	-		, =====	,	, == + + + + + + + + + + + + + + + + + +						
Test de dépistage du cancer du sein remboursé par la Sécurité sociale <sup>7-8</sup>	100 % BR	100 % BR	1									
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale (dont vaccin antigrippe) <sup>7</sup>	-	-	1									
Sevrage tabagique prescrit <sup>6</sup>	(50 € / ou 150 €	urité sociale adulte / femme 20/25 ans)	Dans le forfait global prévention									
Pilules et patchs contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale (pilules contraceptives, traitements oestro-progestatifs, implants contraceptifs)	-	-										
DIVERS												
CURES THERMALES												
Cures thermales prises en charge par la Sécurité sociale : honoraires, traitement, hébergement $^{1}$	Sécurité sociale	100 % BR	Sécurité sociale + 80 € / an	Sécurité sociale + 240 € / an	Sécurité sociale + 320 € / an	Sécurité sociale + 400 € / an	Sécurité sociale + 500 € / an					
NAISSANCE - ADOPTION												
Forfait maternité / adoption	-	80€	150 €	290 €	360 €	430 €	500 €					
Procréation médicale assistée / Fécondation in vitro	-	-	100 € / an	150 € / an	150 € / an	200 € / an	200 € / an					
TRANSPORT												
Frais de transport remboursés par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR					
ASSISTANCE IMA	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse					



- \* Tels que définis règlementairement / Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : Contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires / BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale / RSS : remboursement de la Sécurité sociale / Optique et paniers de soins 100 % Santé avec prise en charge intégrale: Les remboursements incluent la prise en charge de la Sécurité sociale / Honoraires limites de facturation: Dans l'attente de leur mise en oeuvre, la prise en charge des actes se fait à hauteur de la garantie des actes prothétiques du panier à honoraires libres / Périodes de renouvellement pour l'optique et pour l'aide auditive: Ces périodes sont fixes et commencent à courir à compter de la date de facturation de l'équipement.
- 1. Le forfait en euros est un forfait annuel maximum (par exercice civil) et par bénéficiaire.
- 2. Base de remboursement : dans le cas du secteur non conventionné, le remboursement est fait sur une base reconstituée identique à celle du secteur conventionné.

  3. Forfait maximum versé pour l'acquisition d'un équipement composé d'une monture et de deux verres, par période de deux ans (la période de 2 ans s'apprécie à compter de la date de facturation de
- l'équipement. Pour les mineurs ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue, le forfait s'applique par période de un an. Le montant de la monture ne peut excéder
- 4. Dans la limite de deux interventions (une pour chaque œil) par an et par bénéficiaire.
   5. Remboursement maximum par année civile et par bénéficiaire. Ce plafond est un cumul des prothèses dentaires (hors soins et prothèses "100 % Santé") et de l'implantologie. En cas d'atteinte du plafond, la prise en charge à 125 % BR (y compris Sécurité sociale) est assurée. **6.** La cigarette électronique et ses recharges ne sont pas prises en charge.
- 7. Sur prescription médicale.
- 8. En cas d'atteinte du forfait, la prise en charge à 100 % BR (y compris Sécurité sociale) est assurée.
- 9. Forfait annuel versé par bénéficiaire dans la limite de 3 implants. Le remboursement du ou des implants ne peut excéder le forfait annuel. Le remboursement de chaque implant ne peut excéder 500 euros.

